

5^{de} PROPOSITIONS michée france



pour une France plus solidaire !

HONORER LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE ENVERS LES PAYS DU SUD.

Depuis l'an 2000 et à plusieurs reprises, la France a promis de consacrer 0,7% de son Revenu National Brut (RNB) à l'Aide Publique au Développement (APD). Or, la France n'a jamais honoré cette promesse, contrairement au Danemark, au Luxembourg, à la Norvège, au Royaume-Uni et à la Suède. Emmanuel Macron s'est engagé pour que l'APD française représente 0,55% du RNB à la fin de son mandat mais nous constatons qu'elle n'en prend pas la trajectoire.

Nous encourageons l'État français à traduire budgétairement cet objectif des 0,55 du RNB pour l'APD d'ici 2022.

L'Agence Française de Développement (AFD), établissement public responsable de mettre en œuvre la politique de coopération au développement de la France, finance principalement les pays à revenu intermédiaire sous forme de prêts au lieu de privilégier les dons et les subventions aux pays les plus pauvres.

Nous vous appelons donc à garantir que les interventions de l'AFD auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, en privilégiant les dons et les subventions, et en allouant au moins 50% de l'APD aux « Pays Moins Avancés » (PMA).

NOTRE ENGAGEMENT : De même, en tant que chrétiens protestants, nous nous engageons nous-mêmes à faire preuve de générosité en soutenant des actions de développement dans les pays les moins avancés.

ENCOURAGER L'INTÉGRITÉ DES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les scandales d'évasion et de fraude fiscales, tels que révélés par les Panama papers, Paradise papers ou encore les Bahamas Leaks et les Offshore Leaks, se

multiplient. Si tous les États sont victimes de l'évasion fiscale, les pays les plus pauvres sont en proportion les plus touchés avec une perte annuelle d'au moins 170 milliards de dollars de recettes fiscales. A titre de comparaison au niveau mondial, l'APD de 2017 s'élevait à 147 milliards de dollars. Nous saluons les dernières avancées obtenues dans le dispositif de lutte contre la corruption et les paradis fiscaux, tout en les considérant insuffisantes.

Nous vous stimulons à garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus grâce à un rapport public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales que la France a signées avec les pays en développement et par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, nous souhaitons vous voir renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

NOTRE ENGAGEMENT : En cohérence avec cette requête, nous nous engageons à être des citoyens intègres en déclarant nos revenus et en payant nos impôts.

DÉVELOPPER DES COMPORTEMENTS ÉCONOMIQUES PLUS JUSTES

Quelques acteurs économiques (fabricants, distributeurs, négociants...) détiennent les chaînes de production mondiales exerçant une pression constante sur les prix d'achat des biens de consommation. La structuration des filières d'approvisionnement mondiales génère souvent des conditions de travail indécentes et des violations des droits humains ne permettant pas à tous les travailleurs de subvenir à leurs besoins fondamentaux ainsi qu'à ceux de leur famille.

Nous souhaitons que soient régulés, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud.

NOTRE ENGAGEMENT : En accord avec cette proposition, nous nous engageons à assumer nos propres responsabilités en orientant nos choix de consommation vers des produits respectueux des producteurs.

PROMOUVOIR UNE ÉCOLOGIE RESPONSABLE

4

Les populations les plus pauvres sont les premières victimes du changement climatique et des catastrophes naturelles qui en résultent (sécheresses, inondations, ouragans) alors qu'elles en sont les moins responsables et les moins préparées financièrement, techniquement et humainement à y faire face. L'Accord de Paris sur le climat vise à atteindre l'équilibre entre l'adaptation – renforcer les mécanismes de résilience et d'adaptation aux événements climatiques de ces populations – et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or la France a tendance à favoriser le financement de l'atténuation du changement climatique et les prêts plutôt que les dons. Comme pour le reste de l'aide publique au développement, les financements climat français sont trop peu tournés vers les pays les moins avancés et les populations les plus vulnérables.

Nous vous incitons à atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 – en ne dépassant pas la limite des + 1,5°C de réchauffement climatique. Dans ce but, nous soutenons aussi la transition énergétique.

NOTRE ENGAGEMENT : A vos côtés, nous nous engageons à être respectueux de l'environnement dans notre style de vie.

GARANTIR L'ACCUEIL DES PLUS VULNÉRABLES

5

Entre 2004 et 2016, le taux de pauvreté s'est élevé de 1,2 point et le nombre de pauvres a augmenté de 1,2 million pour atteindre le chiffre de 8,8 millions de personnes, soit 14 % de la population en France métropolitaine. Les plus touchés sont les chômeurs, puis les familles monoparentales et les enfants de moins de 18 ans faisant le plus souvent partie de ménages composés de personnes actives, dont le taux de pauvreté est quasi-stable. Par ailleurs, en

France, 9 millions de personnes et leur famille sont concernées par le handicap. Bien que représentant près de 15% de la population, elles sont trop souvent regardées à partir de leur seul handicap, sans considération pour leur richesse humaine. A la souffrance du handicap s'ajoutent alors l'exclusion, la peur, la pitié et la solitude. Or accueillir la fragilité permet aussi de construire une société plus fraternelle.

Nous vous exhortons à remettre les plus vulnérables au cœur du développement économique et social de nos territoires, de l'Europe et du monde, au cœur des débats et de la recherche de solutions. Leurs besoins d'intégration par l'accès aux soins, à l'éducation, à un travail stable, à un logement – plus qu'un simple hébergement – ne doivent pas être ignorés. Nous vous demandons de mettre la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le chômage de longue durée au cœur de votre projet de société. Concernant les individus en situation de handicap, leurs familles doivent être formées et informées le plus tôt possible sur le handicap et les dispositifs, lieux et associations qui existent pour leur venir en aide.

Les drames migratoires qui ébranlent l'Europe ne peuvent rester sans réponse satisfaisante. Fuyant les guerres, les persécutions et la misère, des milliers de personnes risquent leur vie pour trouver refuge sur le territoire européen, notamment en France. L'Europe fuit son devoir d'assistance et de respect des droits fondamentaux de ces populations en obligeant des états tiers voisins ou d'origine des migrants ou réfugiés à soutenir ses choix de fermeture.

Nous vous encourageons vivement à avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrants, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection.

NOTRE ENGAGEMENT : Nous, protestants, nous nous engageons aussi à manifester l'hospitalité en étant accueillant, plus particulièrement, envers les plus vulnérables qu'ils soient sans domicile fixe, migrants, handicapés ou âgés.

« Ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde et que tu marches humblement avec ton Dieu. »
La Bible – Michée 6.8

Une initiative soutenue par la FPF, le CNEF et le SEL.